

## **Séance du 12 janvier 2021**

Présents : LABOUROT Céline, PESENTI Bruno, VIELLARD Benoit, DAMY Olivier, THEVENOT Sébastien, GARDIEN Delphine, PALANGHI Mathilde, CHAFFANGE Elise, MILLOT Laurent, MOINE Alexandre, BARATA Virginie, LAPLACE Jean-Louis,  
Absents excusés : Emmanuelle BALLOT, Anthony PINTO, Damien HENRY

Approbation compte rendu conseil municipal du 21 décembre 2020

Nomination secrétaire de séance : Benoit VIELLARD

### **AUTORISATION DEPENSES INVESTISSEMENT 2021 :**

En application de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal :

- Autorise le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget primitif 2020 soit :
- Chapitre 21 : 33 570 €
- Chapitre 23 : 52 275 €

### **ENFOUISSEMENT RESEAUX : Plan de financement SIDEC :**

MME le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'enfouissement des réseaux suivant : Effacement rural, éclairage public et infrastructures téléphoniques rue des Erables, rue de la Motte et rue des Cytises. Le conseil municipal donne son accord à l'avant-projet sommaire proposé par le SIDEC pour un montant total de travaux de 121 371.75 €, subventions déduites. La délibération définitive sera actée lors d'un prochain conseil municipal.

### **ETUDE DEVIS :**

- Travaux peinture grilles et balcon école, monument aux morts, bâtiment locatif : Seuls seront effectués les travaux de peinture sur le garde-corps du balcon de l'école et les poteaux cylindriques des locatifs 4 Grande Rue : SDP : 1 102.56 €
- Détartrage ballon chaudière logement gare : Maintenance chauffage : 484.00 € :  
En attente d'autre devis ou d'une autre solution pour résoudre le problème.

### **ESPACE FRANCE SERVICE :**

Suite aux précisions demandées par le Conseil Municipal lors de la séance du 1<sup>er</sup> décembre, MME le Maire expose au Conseil Municipal qu'elle a obtenu les réponses suivantes :

- Des permanences seront organisées dans la commune de PARCEY au moins une fois par mois
- La convention conclue avec la commune de TAVAUX peut être dénoncée chaque année.

Compte tenu de ces éléments, le Conseil Municipal autorise MME le Maire à signer la convention proposée par la commune de TAVAUX pour le fonctionnement de l'Espace France Service.

Une information sera diffusée ultérieurement aux habitants avant l'ouverture de ce nouveau service.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- ✓ Le Conseil municipal :
  - Donne son accord pour participer au groupement de commandes du Grand Dole pour achat de défibrillateurs, cet équipement étant obligatoire dans les Etablissements Recevant du public.
  - Etabli une liste provisoire des travaux envisagés dans la commune de 2021 à 2025, conformément à la demande du Grand Dole, dans le cadre des contrats territoriaux de relance.

### **Informations diverses :**

- ✓ MME le Maire fait part au Conseil Municipal des remerciements du gérant du camping suite au dégrèvement accordé pour le loyer 2020.
- ✓ Les radiateurs électriques ont été changés intégralement dans les logements 4 Grande Rue.
- ✓ La sécurisation du virage en face de l'église se fera par la pose de potelets de même type que ceux installés vers l'église. Un passage piéton sera matérialisé rue de Dole.

Séance levée à 22 H 30

LE MAIRE,

Céline LABOUROT.